

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Kjeltabs KS

SDS conformes au RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II - UE

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 25.02.2015

### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Kjeltabs KS  
N° article P/N nr.: 60068130

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation Pour une utilisation en laboratoire des systèmes Kjeltec™

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société FOSS A/S  
Adresse postale Foss Allé 1  
Code postal 3400  
Ville Hillerød  
Pays Danmark  
Tél. +45 70 10 33 70  
E-mail legal@foss.dk

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification DSD/DPD, Commentaires Produit er ikke klassificeret.

Classification CLP, Commentaires Produit er ikke klassificeret.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### 2.3. Autres dangers

PBT / vPvB Pas pertinent.  
Impact sur la santé Peut irriter les yeux et la peau.  
Impact environnemental Les propriétés dangereuses du produit sur l'environnement sont considérées comme limitées.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
Sélénium	N° CAS: 7782-49-2 N° CE: 231-957-4 N° index: 034-001-00-2	T; R23/25 R33 R53 Acute tox. 3; H331	1 < 5 %

Acute tox. 3; H301  
STOT RE 2; H373  
Aquatic Chronic 4; H413

Description du mélange Le produit contient : sels inorganiques

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. En cas de malaise, transporter à la salle d'urgence et apporter cette fiche.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.
Ingestion	Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets généraux	Voir section 11 pour les informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.
------------------------------	---

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement médical	Inconnu.
--------------------	----------

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
------------------------------	--

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.
-----------------------------------	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie	Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.
---------------------------------------	---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité.
---------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.
---	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Après le ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau en abondance.
-----------------------	---

### 6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions	Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.
---------------------	--

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la dispersion de poussières. Veiller à la propreté du lieu de travail.
--------------	---

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Stocker dans un récipient fermé. Beskyttes mod direkte sollys og fugt. Conserver à température ambiante.
----------	---

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisateurs finaux spécifiques

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
Sélénium	N° CAS: 7782-49-2 N° CE: 231-957-4 N° index: 034-001-00-2		

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
--	--

#### Protection respiratoire

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante : Porter un appareil respiratoire à filtre antiparticules, type P1.
-------------------------	--

#### Protection des mains

Protection des mains	En cas de risque de contact : Porter des gants de protection. Les gants en nitrile sont recommandés.
----------------------	--

#### Protection des yeux / du visage

Protection des yeux	Ved risiko for kontakt: Porter des lunettes de protection/masque facial.
---------------------	--

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pastilles.
Couleur	Gris.
Odeur	Inodore.
Commentaires, pH (en tant que tel)	Non entré.
Commentaires, Point / intervalle de fusion	Non entré.
Commentaires, Point d'ébullition	Non entré.
Commentaires, Point d'éclair	Non entré.
Description de la solubilité	Soluble dans l'eau.

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	Non entré.
------------	------------

**10.2. Stabilité chimique**

Stabilité	Stable.
-----------	---------

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de réactions dangereuses	Non entré.
--------------------------------------	------------

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter	Aucune.
---------------------	---------

**10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter	Inconnu.
-------------------	----------

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux	Aucun particulier.
-------------------------------------	--------------------

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Données toxicologiques des composants****Effets aigus potentiels**

Inhalation	Les poussières peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et entraîner de la toux.
Contact avec la peau	Peut avoir un effet irritant.
Contact avec les yeux	Le contact des poussières avec les yeux provoquera une irritation.
Ingestion	Effet irritant. Peut être absorbé dans l'organisme et entraîner des vertiges, des nausées et du vomissement. LD50 (oral, Rattus): 6700 mg/kg (RTECS) for selen.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Écotoxicité	Le danger pour l'environnement que présente le produit est considéré comme limité. Ce produit contient une substance qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.
-------------	--

**Données toxicologiques des composants****12.2. Persistance et dégradabilité**

Description de la persistance et la dégradabilité	Produktet består udelukkende af uorganiske stoffer som ikke er biologisk nedbrydelige.
---	--

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.
------------------------------	--

**12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité	Aucunes informations notées.
----------	------------------------------

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Resultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Pas pertinent.
--	----------------

vPvB evaluation results	Pas pertinent.
-------------------------	----------------

**12.6. Autres effets néfastes**

Autres effets néfastes / remarques	Aucuns connus.
------------------------------------	----------------

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Code de déchets CED	CED: 16 05 09 produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux
---------------------	---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	En principe, les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas travailler avec ce produit. L'utilisateur doit être minutieusement instruit de l'exécution du travail, des propriétés dangereuses du produit, et des mesures de sécurité nécessaires.
----------------------------	---

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique	Pas pertinent.
---------------------------------	----------------

## SECTION 16: Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion. R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R33 Danger d'effets cumulatifs.
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H301 Toxique en cas d'ingestion. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H331 Toxique par inhalation.
Informations supplémentaires	L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche. Classification selon le Règlement (CE) n ° 1272/2008: Méthode de calcul. Regulation (EC) No 1272/2008 of the European Parliament and of the Council of 16 December 2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures, amending and repealing Directives 67/548/EEC and 1999/45/EC, and amending Regulation (EC) No 1907/2006 with amendments. 2001/118/EC: Commission Decision of 16 January 2001 amending Decision 2000/532/EC as regards the list of wastes. Threshold Limit Values (2013), ACGIH, by the American Conference on Governmental Industrial Hygienists. The Code of Federal Regulation, Title 29, part 1910. Occupational Safety and Health Standards, Air contaminants (OSHA), with amendments. U.S. Department of health and human services: 2011 - Report on Carcinogens - 12th Edition. International Agency for Research on Cancer (IARC): IARC Monographs on the
Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	

	Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans. Lyon: IARC, World Health Organization.
Version	1
Responsable de fiche de données de sécurité	FOSS A/S